VILLE DE LYON

CONSEILS DE **QUARTIER**

Fiches action
2016

conseilsdequartier.lyon.fr

ÉDITO

De nombreuses actions voient le jour dans chacun des neuf arrondissements lyonnais à l'initiative des conseils de quartier : fête de quartier, boîte à lire, parcours urbains, marchés éphémères... Toujours à l'initiative des habitants et portées par ceux-ci, ces démarches peuvent être soutenues financièrement par la Ville de Lyon à travers son dispositif d'appel à projets.
Elles couvrent un large éventail de thématiques : propreté, patrimoine, culture, cadre de vie, et contribuent, à leur échelle, à rendre notre ville toujours plus agréable à vivre au quotidien.
Ces actions restent, cependant, méconnues par l'ensemble des conseillers de quartier alors même qu'elles peuvent être riches d'enseignement et source d'inspiration.
Depuis quelques années, nous avons donc souhaité vous présenter ces actions sous la forme de fiches pratiques. Neuf nouvelles actions emblématiques viennent utilement compléter cet inventaire qui vous permettra de découvrir le travail des conseils de quartier. Vous y trouverez peut-être des idées pour initier de nouvelles actions dans votre propre quartier.
Vous pouvez également retrouver ces «fiches-actions» sur le site de la Ville de Lyon :
www.conseilsdequartier.lyon.fr
Bonne lecture !

Loïc Graber
Adjoint au Maire,
Délégué à la Démocratie Participative

ANIMER LE QUARTIER

Dialogue sur l'art urbain

Conseils de quartier (1er)

CONTEXTE

Des graphistes venant d'horizons divers se rendent régulièrement dans le quartier des Pentes de la Croix-Rousse pour y observer « l'art de la rue », plus communément appelé dans sa traduction anglaise « street art ». L'idée de travailler sur l'art urbain et de créer un évènement dédié à ce sujet n'est pas nouvelle. Dès 2013, le conseil de quartier Ouest des Pentes avait exprimé le souhait de proposer une conférence sur le sujet. Par la suite en 2014, des réunions inter quartiers se sont tenues et ont abouti à la création d'une commission, qui avait pour vocation « d'entretenir un dialogue autour de l'art de rue ». C'est ainsi qu'est née en 2015 l'idée d'organiser une journée de dialogue animée sur l'art urbain.

OBJECTIFS

Les objectifs sont d'améliorer le vivre ensemble pour apaiser les tensions qui peuvent parfois apparaitre (copropriétaires, syndics..), et d'ouvrir le dialogue intergénérationnel sur un sujet difficile. Par ailleurs, cette démarche permet de réaffirmer le rôle de relai du conseil de quartier dans le dialogue entre les habitants et les institutions.

ACTIONS

• Descriptif

Avant la journée de rencontre et d'échange, trois soirées ont été organisées pour enclencher un dialogue entre habitants et grapheurs partenaires du projet. Ces rencontres ont eu lieu dans des bars. Ces soirées étaient divisées en deux temps : le premier consistait en la projection d'un film documentaire sur le « street art », afin de familiariser les habitants à cette notion, au lexique et à ses enjeux ; puis le second laissait place à un débat orchestré par un animateur.

Ces évènements ont permis de susciter un véritable engouement. La commission chargée de favoriser le dialogue sur l'art urbain avançait parallèlement sur l'idée de consacrer une journée entière sur le sujet. Des réunions hebdomadaires étaient programmées pour affiner le projet. Progressivement, des partenariats se sont créés.

Il a fallu ensuite chercher une source de financement pour la journée : c'est ainsi que la commission a constitué un dossier APICQ. L'aide obtenue a permis de financer la démarche. Une autorisation d'occuper le domaine public a également été demandée et obtenue.

La journée s'est déroulée le dimanche 27 septembre 2015 place Rambaud et à l'école La Martinière. Elle a fait l'objet d'une large communication : des flyers et affiches ont été réalisés par un graphiste professionnel, et la presse locale a relayé cet évènement (33 articles du Progrès pour l'ensemble de la démarche).

Durant cette journée, diverses animations ont été organisées, comme un concert de hip hop, la diffusion d'un film sur l'art urbain, des visites guidées par un doctorant, la possibilité d'effectuer des graffs sur des panneaux prévus à cet effet, une exposition à La Martinière Diderot, l'intervention de grapheurs lyonnais...
Ces animations ont favorisé tout au long de la journée un véritable dialogue entre les habitants et les artistes, qui a permis à chacun de s'ouvrir à cet art et d'ainsi instaurer un respect mutuel entre les différents acteurs.

• Conditions de réussite

Une organisation rigoureuse est nécessaire pour mener à bien un tel projet : suivi de nombreux échanges entre les participants, répartition des missions...
Le soutien financier de la Ville de Lyon a été un appui important qui a permis une communication de l'évènement adaptée (diffusion des flyers et d'affiches réalisés par des professionnels, utilisation de vélos-taxi...).
Enfin, les nombreux aspects logistiques ont été facilités par le soutien de la mairie d'arrondissement qui a apporté son aide à diverses occasions (prêt de matériel, gestion du budget ...).

• Moyens d'évaluation

La participation aux soirées de débat (en amont de la journée) est un élément d'évaluation : en moyenne 60 à 70 personnes par soirée.
Pour la journée dédiée au dialogue urbain du 27 septembre 2015, environ 500 personnes ont fait le déplacement.

• Difficultés / Limites

Pas de difficultés majeures relevées.

BUDGET

4 300 euros financés dans le cadre de l'APICQ Ville de Lyon.

PROJETS/PERSPECTIVES

Compte-tenu du succès de la démarche, les conseils de quartier envisagent de renouveler cet événement.

PARTENAIRES

Mairie du 1er arrondissement
La Dominicale (association d'étudiants de science politique organisant des animations culturelles le dimanche).
L'école la Martinière Diderot
Le Trockson Hula Hoop, Thtf, HappyMoov, GTProduct. pour la musique.
Pub 'Image pour le support d'exposition
Le graphiste Pierre-Loïc Baratier

CONTACTS

Théophile TAVERNIER

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier

VALORISER LE PATRIMOINE

Plan Patrimonial du 2e arrondissement de Lyon « Entre Rhône et Saône »

Conseils de quartier (2e)

CONTEXTE

La presqu'île de Lyon est le cœur historique de la ville. Son emplacement entre deux cours d'eau presque parallèles en fait un endroit unique au monde. Les nombreux éléments patrimoniaux qui s'y trouvent rendent ce lieu particulièrement riche et attrayant. Toutefois, même si des supports de valorisation peuvent exister, il n'y a pas à proprement parler de plan patrimonial de la presqu'île. Le conseil de quartier Bellecour-Carnot a donc souhaité réaliser un tel plan, à l'image de ceux déjà réalisés par d'autres arrondissements (6ème et 1er).

OBJECTIFS

Le plan patrimonial « Entre Rhône et Saône » vise à faire connaitre aux habitants (mais aussi à d'autres publics : scolaires, nouveaux arrivants, visiteurs...) la richesse du patrimoine du 2ème arrondissement et leur donner envie de le découvrir.

ACTIONS

• Descriptif

Le premier défi à relever a été de faire un inventaire des éléments patrimoniaux de l'arrondissement. Pour ce faire, les trois conseils de quartier ont constitué trois équipes de volontaires chargées d'effectuer un recensement du patrimoine du périmètre de leur quartier. Trois zones ont donc été identifiées : le Nord pour le conseil de quartier Bellecour-Cordeliers, le Centre pour le conseil de quartier Bellecour-Carnot et le Sud pour le conseil de quartier Perrache-confluence.
Ce travail s'est effectué au moyen de fiches, relevés, photos et textes mis en commun dans un espace de travail en ligne collaboratif et interactif.

L'inventaire a duré six mois, durant lesquels des bilans intermédiaires du projet étaient présentés à un comité de pilotage (deux responsables par secteur). Le rendu final a été relu par un comité de rédaction extérieur, plus spécialisé.

Un financement APICQ Ville de Lyon a été attribué afin de couvrir les frais liés au graphisme et à l'impression.

Le plan a été tiré à plus de 10 000 exemplaires. Y sont répertoriés plus de 50 sites, places et monuments à découvrir. Il est mis à disposition en mairie du 2ème arrondissement.

• Conditions de réussite

Une bonne connaissance de l'arrondissement est nécessaire pour effectuer le travail d'inventaire.
Par ailleurs, le travail en groupe est primordial pour réussir à élaborer un tel plan, à la fois pour se répartir le travail mais aussi pour veiller à la cohérence et à la fiabilité des éléments repris dans le document.

• Moyens d'évaluation

Pendant l'avancée du projet, un rapport était présenté mensuellement par les responsables des différents groupes de travail.
Lors de la sortie du plan, le nombre de personnes présentes à la soirée de lancement du plan historique et patrimonial est un bon indicateur pour évaluer l'appropriation de la démarche.
Le retour fait dans la presse locale est également un moyen de mesurer l'impact de l'opération.

• Difficultés/limites

Cette démarche a été menée par plusieurs habitants des conseils de quartier. Chacun avait son propre regard sur le patrimoine à valoriser et il a été parfois compliqué d'avancer avec cohérence dans le projet.
Par ailleurs, la coordination a été parfois difficile en raison de divergences qui ont pu apparaitre.
Enfin, le graphisme initial souhaité n'a pu être retenu pour des raisons financières ; il a fallu retenir un autre graphisme qui au final était satisfaisant.

PARTENAIRES

Mairie du 2ème arrondissement
Associations SEL (Sauvegarde et Embellissement de Lyon) et DCLC (De Condate à Lyon Confluence).
Société d'Histoire Lyon Presqu'île
Historical Cities
L'inventaire du patrimoine
Les services cartographie de la Ville de Lyon et photographie de la Métropole de Lyon
Les archives municipales et les musées Gadagne.

CONTACTS

Nicole PELOUX

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier

BUDGET

3540 € dans le cadre de l'APICQ Ville de Lyon pour le graphisme et l'impression du plan historique et patrimonial.

PROJETS/PERSPECTIVES

Les conseils de quartier souhaiteraient réaliser une version numérique du plan historique et patrimonial du 2ème arrondissement pour une utilisation web ou application smartphone.
Une réflexion est menée pour envisager de faire des fiches par secteur de l'arrondissement pour permettre d'effectuer des circuits.

ASSOCIER LES HABITANTS

La boîte à lire - Place Guichard

Conseil de quartier
Mutualité - Moncey - Préfecture (3ème)

CONTEXTE

La place Guichard est un endroit connu et apprécié des habitants. Que ce soit pour prendre le métro, se détendre, aller chercher ses enfants à l'école ou encore se rendre au marché, elle est un lieu de passage obligé de par sa position très centrale dans le quartier. Toutefois, même si certaines animations s'y déroulent (forum des associations, Guill' en fêtes..), les occasions permettant de créer davantage de lien social et de rencontres entre générations manquaient, notamment sur le thème de la culture : c'est ainsi qu'est née l'idée d'une boite à lire.

OBJECTIFS

La boite à lire offre à tous un accès au livre et favorise le goût de la lecture dès le plus jeune âge. La mise en place de la boite à lire doit permettre également des temps conviviaux autour de la lecture publique, favorisant par la même occasion les liens intergénérationnels.

ACTIONS

• Descriptif

La mise en place de la boite à lire s'est faite en plusieurs temps.

La présidente du conseil de quartier et quelques membres ont tout d'abord constitué et animé un réseau d'acteurs (publics, privés, associatifs) intéressé pour bâtir un projet de boite à lire dans le quartier. Ces échanges ont permis d'étudier les usages et retours d'expériences de boites à lire installées dans d'autres villes, mais aussi d'envisager des préoccupations plus pratiques : modalités de construction de la boite, délais, lieu...

En parallèle, les services compétents de la Ville et de la Métropole ont été saisis pour obtenir les autorisations nécessaires à l'installation.

Pour financer leur projet, la «commission intergénération » a monté un dossier APICQ, ce qui lui a permis de recourir à un groupe de designers professionnels pour concevoir les plans de la boite et l'identité graphique. La boite a ensuite été construite par des bénévoles.

La boite a été mise en place sur la place Guichard en décembre 2015 ; un conteur et une fanfare ont été sollicités pour animer cette inauguration financée par la mairie d'arrondissement.
Concernant les livres, un fonds de départ a été fourni gracieusement par différents acteurs (associations, bibliothèques, écoles, libraires..). Par la suite, le fonds se renouvelle grâce aux dons des utilisateurs.

• Conditions de réussite

Une forte mobilisation des membres du conseil de quartier a été nécessaire pour mener le projet.
L'attribution d'un budget est également déterminante, notamment pour financer le groupe de designers et les matériaux.
Le choix de l'emplacement (place Guichard) joue un rôle décisif. En effet, ce lieu fréquenté permet à la boite à lire d'être vivante, les animations hebdomadaires proposées contribuent également au succès de l'outil.
Enfin, la réussite de la démarche est également liée à la liberté offerte aux passants d'emprunter gratuitement et sans inscription un livre, de le garder, de l'échanger ou de le donner, sans contraintes horaires puisque les boites sont accessibles 7 jours sur 7, 24h/24h.

• Moyens d'évaluation

Le nombre de participants est un élément d'évaluation de l'action : 100 personnes ont assisté à l'inauguration, une vingtaine de personnes participent aux rendez-vous tous les mercredis. De plus, la rotation des ouvrages est également un indicateur intéressant, le fonds documentaire se renouvelle régulièrement, avec 700 ouvrages par semaine.

La boite à lire est devenue un lieu de rendez-vous, de rencontres, d'échanges et d'animations en faveur de la lecture publique. Les habitants et les acteurs du projet se sont appropriés cette bibliothèque en plein air. Le respect de cet outil témoigne de son appropriation.

• Difficultés/ Limites

Peu de temps après la mise en place de la boite, certains livres ont été revendus à des librairies ; le conseil de quartier a alors fait le choix de tamponner tous les livres et d'en informer les libraires pour que ces livres tamponnés ne puissent être achetés.
Par ailleurs, il a fallu construire a posteriori un toit pour protéger la boite à lire des grosses intempéries.

PARTENAIRES

Mairie d'arrondissement, association Lire et Faire 69, association Cobois, Librairie du Tramway, Maison pour tous, l'Oliver des sages, le Centre social Bonnefoi, la Maison des solidarités, Coup de pouce relais, Edition grains de sel, magazine Georges, Editions Coquille d'ours, Ecoles Painlevé, Saint Exupéry, Mazenod ...

BUDGET

Un budget de 3660 € dans le cadre de l'APICQ Ville de Lyon, ainsi qu'une contribution de plus de 600 € par la mairie d'arrondissement, ont permis de financer le projet (designers, animations, inauguration...).

PROJETS/PERSPECTIVES

D'autres animations sont à l'étude pour continuer de faire vivre la boite à lire.

CONTACTS

Stéphanie CAGNI
Danielle PATURAL

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier

ANIMER LE QUARTIER

Le festival *J-Court*

Conseils de quartier Croix-Rousse-Ouest et Croix-Rousse Est et Rhône (4ème)

CONTEXTE

Les conseils de quartier de la Croix-Rousse ont mené une réflexion sur la participation des jeunes à la vie de leur quartier et sur les liens intergénérationnels. Ces échanges leur ont permis de constater qu'il existait une place pour la création d'un projet permettant d'une part, de fédérer les jeunes en mettant en avant leur potentiel au sein du quartier, et d'autre part, de favoriser les rencontres entre générations.
Suite à ces échanges, la commission jeunesse du conseil de quartier a proposé de créer un évènement lié à l'audiovisuel, outil particulièrement apprécié et maitrisé par les jeunes.
Ainsi voit le jour le festival *J-Court,* pour « Jeunesse et Courts-Métrages ».

OBJECTIFS

Le festival *J-Court* répond à plusieurs ambitions.
Il s'agit d'une part de remettre les jeunes au cœur de la cité en les valorisant dans leurs compétences propres, et d'autre part de redonner du sens aux liens intergénérationnels, grâce à un accompagnement professionnel des jeunes.
La réalisation d'une dizaine de courts métrages par les jeunes, accompagnés par des conseillers de quartier et d'autres acteurs, doit permettre de répondre à ces objectifs. Le choix des thèmes des vidéos est libre.
Une seule obligation : le tournage doit se dérouler pour partie ou en totalité sur la Croix-Rousse.

ACTIONS

• Descriptif

La première étape de ce projet a consisté en une phase d'échanges entre les différents acteurs. Les conseillers de quartier ont eu plusieurs réunions de préparation avec la mairie d'arrondissement, des associations travaillant avec des jeunes du 4ème arrondissement et des responsables d'établissements scolaires des 1er et 4ème arrondissements (collèges et lycées).
Les objectifs ont été clarifiés, ainsi que les conditions de travail avec les jeunes. Une fois les objectifs et les modalités de fonctionnement posés, un dossier APICQ a été adressé à la mairie centrale pour obtenir un financement.

Une fois le financement obtenu, les conseils de quartier ont affiné les modalités pratiques du projet et la communication destinée aux jeunes, cible de l'action. Une large communication a été déployée auprès des collèges, lycées, l'ADSEA (Association de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescent) et le centre social Pernon. Les outils numériques ont été utilisés (site web, réseaux sociaux) et ont rencontré un vif intérêt chez les jeunes. Les interventions pour présenter le projet ont eu lieu dans les collèges Clément Marot et la Tourette. Des affiches et flyers ont été diffusés dans les commerces et lieux fréquentés par la jeunesse de la Croix-Rousse.

La commission de pilotage du projet, composée de 7 conseillers de quartier, a ensuite rencontré les jeunes ayant manifesté leur intérêt pour la démarche. Une salle à la maison des associations a été mise à disposition tous les mardis de 17h à 21h par la mairie du 4ème arrondissement pour faciliter les échanges et la tenue d'une permanence pour l'avancement des courts-métrages.

Les équipes de tournage ont bénéficié d'une formation technique en deux sessions.
Les scénarios ont été librement écrits par les jeunes ; ces derniers ont pu mettre en pratique leurs compétences développées en la matière. Les courts-métrages, d'une durée de 3 à 11 minutes, ont été tournés et montés par les jeunes. L'association Entre Les Mailles (création cinématographique, éducation aux images et évènementiels hors les murs) les a accompagnés jusqu'à la projection finale.

La dernière étape consistait à organiser le festival. Un comité de visionnage a été programmé avec la présence des élus de la mairie du 4ème arrondissement, des membres du comité de pilotage, du principal du collège la Tourette et des jeunes du quartier. Un essai technique de l'ensemble des court-métrages a eu lieu avec le projectionniste au cinéma Saint-Denis (Croix-Rousse).
La projection a été annoncée aux familles par des cartes d'invitation et relayée par la presse (le Progrès).
La projection a eu lieu le samedi 6 avril 2016 au cinéma Saint-Denis qui a mis gracieusement à disposition sa salle. Elle a été animée par un comédien membre de la Ligue d'Improvisation Lyonnaise. Cette soirée a rencontré un grand succès, la salle a affiché complet (235 personnes).

• Conditions de réussite

Le succès de cet évènement s'explique par différents facteurs. Tout d'abord, le budget a été un élément déclencheur pour mener ce projet à bien (1955 € ont été accordés dans le cadre de l'APICQ).
Ensuite, la désignation d'un référent technique dans l'équipe a participé au bon déroulement de la démarche. En effet, cela a permis aux jeunes réalisateurs d'identifier une personne disponible à tout moment pour répondre à leurs interrogations et les aider.
De la même manière, la mise à disposition d'une salle à la maison des associations a favorisé les rencontres et les temps de travail.
L'engagement des élus et des services de la mairie du 4ème arrondissement, ainsi que le dynamisme du comité de pilotage, ont permis une mise en place réfléchie du festival.
Enfin le format de l'évènement, un festival vidéo, a permis une communication adaptée pour toucher le public jeune..

• Moyens d'évaluation

Nombre d'articles de presse sur le projet : 8
Nombre de jeunes participant à la démarche : 45
Nombre de courts-métrages réalisés : 11
Fréquentation du site web dédié au Festival de la Croix-Rousse (2250 à la mi-juillet 2016)
Nombre de participants à la soirée de projection : 235 (une trentaine de personnes ont été refusées au moment de la réservation et une quarantaine le jour de la projection faute de place)
Retour de la presse et des participants/spectateurs.

• Difficultés/ Limites

Le règlement de l'APICQ ne permet pas une utilisation du financement accordé sur plusieurs années. Par conséquent, en raison de l'impossibilité de boucler le projet sur l'année civile, les sommes engagées la deuxième année du projet l'ont été sur le budget dédié aux conseils de quartier.
Par ailleurs, il a été nécessaire de relancer les participants afin qu'ils ne décrochent pas et restent présents tout au long de la démarche.
Une attention particulière a été apportée à la protection des mineurs et de leur image avec la rédaction d'un formulaire d'autorisation parentale rempli au préalable par les parents.

BUDGET

Financement APICQ Ville de Lyon de 1955 €
(660 € d'utilisés).
470 € financés sur le budget du conseil de quartier Est (impression et distribution des affiches et invitations, prestation de la compagnie de théâtre...).
Coût total du projet : 1130 €.

PROJETS/PERSPECTIVES

Les conseils de quartier Est et Ouest souhaitent pouvoir renouveler ce genre de démarche. L'association *J-Court* a été créée en juin 2016. Les statuts seront déposés prochainement en préfecture. Cette nouvelle association devrait organiser les prochaines éditions du festival J-COURT.

PARTENAIRES

Mairie du 4ème arrondissement,
les collèges La Tourette et Clément Marot,
les lycées Camille Claudel, La Martinière Diderot et Saint-Exupéry,
les associations Films de l'Agora et Entre les Mailles,
le cinéma Saint-Denis,
la Ligue d'Improvisation Lyonnaise.

CONTACTS

René BRIGHI
Nicole LACOPINELLI
Muriel ABRIAL
Hélène MOREL PEREZ
Anne-Sophie CHAMBOST
Jean-Michel CONTENOT

Fiche rédigée avec la participation des membres de conseils de quartier

VILLE DE LYON
CONSEILS DE QUARTIER
2016

VALORISER LE PATRIMOINE

Le rallye pédestre « Au fil de l'eau »

Conseil de quartier Colline des Funiculaires (5ème)

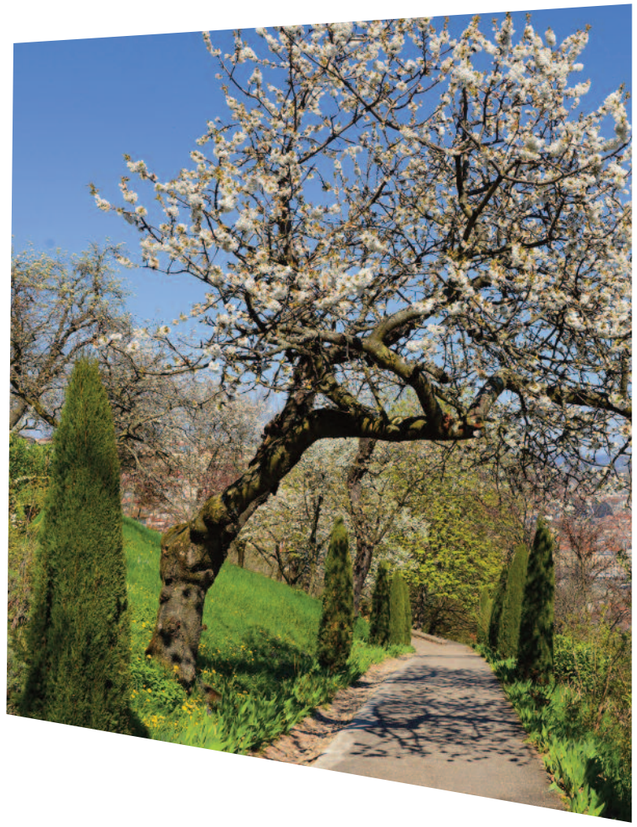

CONTEXTE

Saint-Just, Saint-Irénée et Fourvière disposent de vestiges historiques et de lieux plus modernes dont beaucoup d'habitants méconnaissent l'existence. Partant de ce constat, la commission patrimoine du conseil de quartier a souhaité valoriser ce patrimoine autour de la thématique de l'eau. C'est ainsi qu'est née l'idée de faire découvrir ce patrimoine sous la forme d'un rallye pédestre.

OBJECTIFS

L'objectif de ce rallye pédestre « Au fil de l'eau » est de faire découvrir aux habitants la richesse de leur quartier et ce, de façon divertissante, tout en créant des liens entre les participants. Cet évènement permet également de faire connaitre le conseil de quartier qui organise ce rallye.

ACTIONS

• Descriptif

Le premier défi à relever par la commission patrimoine du conseil de quartier a été de déterminer le parcours du rallye. Un repérage a été fait sur le territoire du conseil de quartier, ce qui a permis d'identifier les lieux et étapes potentiels (des photos ont été prises à cette occasion).
Ensuite les conseillers de quartier se sont consacrés à la rédaction du contenu du questionnaire. Cette étape a été un peu longue car ce questionnaire devait être à la fois instructif et amusant, sans qu'il ne soit trop difficile pour les participants.
Le projet a pris progressivement forme, il a été rédigé en structurant les besoins, les moyens et le budget. Les besoins matériels n'étaient pas nombreux : une tente, des tables et des chaises pour le départ de la course, des banderoles pour marquer l'arrivée et le départ du parcours, et un kit rallye pour chaque participant. Ce dernier comprenait un plan, le questionnaire, un support pour écrire, un stylo ainsi qu'un badge « conseil de quartier ». Les moyens humains nécessaires ont également été identifiés à ce stade de la démarche.
Puis le conseil de quartier a rempli un dossier APICQ Ville de Lyon pour obtenir un financement. Le financement obtenu couvrait la totalité des frais engendrés par le projet de rallye pédestre.

La communication a ensuite été lancée. Le conseil de quartier a disposé d'un partenaire solide, la mairie du 5ème, qui a pris en charge une grande partie de la communication, en éditant les affiches, flyers, ainsi que les plans et questionnaires qui ont servi durant le rallye pédestre. Les supports de communication ont été distribués par le conseil de quartier à tous leurs membres et affichés chez les commerçants du quartier. L'évènement a par ailleurs été relayé par la mairie d'arrondissement dans son bulletin sur les panneaux lumineux.
La diffusion via la presse locale a également permis de faire connaitre la manifestation à davantage de personnes.

87 personnes ont participé au rallye. Une vingtaine de personnes a été mobilisée pour gérer l'accueil, le déroulé du rallye et pour guider les participants (à ce propos, un numéro de téléphone d'appel était indiqué dans le kit).
Une collation récompensait les participants heureux de se retrouver pour un moment de convivialité où l'ensemble des activités des conseils de quartier a pu être abordé.

• Conditions de réussite

La commission patrimoine est composée de personnes passionnées et motivées, ce qui a permis un investissement humain important nécessaire pour établir le parcours, réaliser le questionnaire…
Le fait de s'inscrire dans la démarche APICQ a conduit les organisateurs à se structurer et à organiser clairement le projet (missions, moyens…).
Le financement a joué une part décisive dans la réalisation du projet. Il a notament permis de se procurer le matériel (le kit destiné aux participants) et de donner un caractère sérieux à l'évènement.
La communication déployée et la disponibilité de la mairie d'arrondissement sont autant d'atouts ayant joué en faveur du succès de la manifestation.
Enfin, une des clés du succès du rallye a été la liberté. Pas d'obligation d'inscription, heure de départ du parcours libre (il s'agissait plutôt d'une plage d'horaires), et gratuité. Les personnes qui sont venues seules ont été intégrées à des groupes ce qui a permis de créer des liens.

• Difficultés / Limites

Pas de difficulté dans l'organisation car le projet a été bien structuré dès le départ.
Le questionnaire du rallye était un peu difficile.

• Moyens d'évaluation

Nombre d'articles de presse sur le projet
Nombre de participants atteint selon l'estimation du départ
Questionnaire de satisfaction rempli durant la collation
Respect du budget

PARTENAIRES

Mairie du 5ème

BUDGET

1200 € APICQ Ville de Lyon : matériel pour le kit du rallye, la collation en fin de parcours.

PROJETS/PERSPECTIVES

Des nouveaux rallyes sont envisageables avec des ajustements, en prévoyant notamment un questionnaire adapté aux enfants.

CONTACTS

Pascal TANGUY
Malou SGORBINI

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier

AMELIORER LE CADRE DE VIE

Cendriers d'Or

Conseils de quartier (6e)

CONTEXTE

Le 6e arrondissement dispose de nombreuses terrasses, ce qui est particulièrement appréciable pour les habitants et les passants. Malheureusement, cela s'accompagne de mégots de cigarettes jetés en nombre sur le sol. Face à ce constat, partagé par les élus et les habitants, les conseils de quartier se sont associés à la mairie du 6e arrondissement pour améliorer le cadre de vie en luttant contre le jet de mégots.

OBJECTIFS

L'action des Cendriers d'Or vise à sensibiliser les commerçants (essentiellement les restaurateurs) et leurs clients aux déchets générés par les mégots. Au-delà de cette sensibilisation, le projet vise à améliorer le niveau de propreté des terrasses, contribuant ainsi à améliorer l'image de l'arrondissement. Les commerçants respectant les critères de la charte sont récompensés.

ACTIONS

• Descriptif

La réflexion sur la propreté autour des terrasses remonte à 2012, quand la mairie du 6e arrondissement et les conseils de quartier réfléchissaient à des actions de proximité à mettre en place pour lutter contre le jet de mégots. C'est ainsi qu'une charte de la propreté urbaine a été élaborée visant à impliquer davantage les commerçants sur le sujet. Les commerçants enregistrant de bons résultats sur leurs terrasses étaient récompensés. Cette démarche intitulée les Cendriers d'Or manquait toutefois d'une certaine visibilité à même d'impliquer le plus grand nombre de commerçants.
Un dossier APICQ Ville de Lyon a alors été déposé, visant à obtenir un financement en vue de créer une identité visuelle autour de cette action. La somme obtenue a permis de financer un visuel ainsi que divers outils de communication associés (affiches, flyers, chevalets de table).

Concernant l'aspect organisationnel, l'arrondissement a été divisé en sept secteurs. En mai 2015, une quarantaine de conseillers de quartier se sont mobilisés et ont été répartis sur ces secteurs pour informer les commerçants de la démarche et les inciter à y participer. Un courrier de la mairie d'arrondissement informait les commerçants de la visite à venir des conseillers de quartier avant que ces derniers ne commencent leur tournée.
Lors de ces visites, les conseillers de quartier avaient avec eux un kit. Ce kit comprenait la charte de la propreté urbaine et des outils de communication à remettre aux commerçants pour les impliquer dans l'action.

Ces tournées réalisées par les conseillers de quartier ont porté leurs fruits : de plus en plus de commerçants ont souhaité participer à l'opération des Cendriers d'Or au fur et à mesure des visites. Une fois constituée la liste des commerçants volontaires, les conseillers de quartier ont procédé à des visites inopinées de mai à septembre 2015, afin d'évaluer le niveau de propreté des terrasses. Ils disposaient pour cela d'une feuille de suivi sur laquelle figuraient différents critères de mesures (la quantité de cendriers, les mégots sur la terrasse...).
En octobre 2015, le jury des Cendriers d'Or s'est tenu en mairie du 6e arrondissement. Les trophées des Cendriers d'Or ont été décernés aux commerçants les plus respectueux de leur environnement (une dizaine environ) et environ 200 diplômes ont été attribués à tous les établissements ayant respecté les critères ou amélioré la propreté au fil des visites.

• Conditions de réussite

Différents facteurs ont contribué au succès de la démarche.
Tout d'abord, la mobilisation des conseillers de quartier a été un élément décisif : un groupe d'une quarantaine de personnes s'est en effet mobilisé pour faire adhérer à la charte les commerçants, et procéder au suivi individuel des établissements.
Par ailleurs, une bonne coordination entre les conseils de quartier et la mairie d'arrondissement a permis à l'opération « terrasses propres » de se structurer efficacement.
Enfin, des objectifs réalistes ont été fixés en amont du projet ; en effet pour éviter de s'éparpiller et de ne pas avoir les moyens de ses ambitions, les organisateurs n'ont ciblé que les établissements avec terrasses dans leur action.

• Difficultés / Limites

A ce jour, le jet de mégots n'est pas verbalisé ; or la sensibilisation à elle seule ne peut pas être suffisante pour lutter contre ce phénomène.

• Moyens d'évaluation

- le nombre de personnes mobilisées pour le portage du projet,
- le nombre d'établissements adhérant à la charte de la propreté urbaine,
- le nombre d'établissements primés,
- le nettoiement facilité pour les agents concernés,
- la diffusion de l'action à d'autres arrondissements, d'autres collectivités ont contacté l'arrondissement pour avoir des informations à ce sujet.

BUDGET

4 500 € pour la communication (financement APICQ Ville de Lyon), plus 3 000 euros chaque année pour les impressions des affiches/flyers/stickers, pris en charge par la mairie d'arrondissement, mais aussi l'achat des récompenses et la soirée de remise des prix.

PROJETS/PERSPECTIVES

Poursuite de l'action chaque année.

PARTENAIRES

La mairie du 6e
La Ville de Lyon
La Métropole de Lyon

CONTACTS

Gérard REYNAUD

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier

VILLE DE LYON — CONSEILS DE QUARTIER — 2016

ANIMER LE QUARTIER

La place Stalingrad

Conseil de quartier Guillotière (7ème)

CONTEXTE

La place Stalingrad, le long de la rue Garibaldi, est un espace public peu mis en valeur. Le sentiment qui s'en dégage est celui d'un espace dédié à l'automobile où se déroulent peu d'animations ou d'évènements. Pourtant, sa configuration et sa situation géographique en font une place à fort potentiel. Le conseil de quartier a donc mené une réflexion pour y proposer un évènement festif et générateur de liens (commerces et riverains).

OBJECTIFS

Le conseil de quartier a souhaité changer l'image de ce secteur et en faire un lieu de vie.
L'objectif premier était de faire découvrir aux habitants les atouts de cet espace pour le redynamiser.
Le conseil de quartier a également voulu, par cette action, proposer un temps convivial aux habitants, pour se rencontrer, échanger sur le quartier et se faire connaitre en tant qu'instance sur le territoire.

ACTIONS

• Descriptif

Les organisateurs ont réfléchi à une programmation avec différentes animations (musique, ateliers autour du ballon, du vélo...) à même d'intéresser différents publics. Pour mener à bien le projet, un dossier APICQ Ville de Lyon a été déposé pour obtenir une partie des financements nécessaires. Avant le dépôt, un travail a été mené pour obtenir les devis à joindre au dossier.
Un dossier OTEP a également été déposé.

Une fois le financement APICQ Ville de Lyon accordé, des ajustements ont été apportés à la programmation, et les modalités techniques ont été affinées. Les conseillers de quartier ont sollicité les commerçants et artisans pour leur proposer de tenir un stand le jour de l'évènement. D'autres acteurs locaux ont été impliqués pour rendre ce moment festif : l'école de musique, les écoles primaires, le Musée africain, des associations... Ils ont travaillé sur une programmation (gratuite) riche et variée.

La fête a eu lieu sur la place Stalingrad le samedi 21 mai 2016 après-midi. Une multitude d'activités ont égayé et animé la place jusqu'à 19h : une plantation dans le jardin public (Ville de Lyon), une tombola, des tours de vélos, la confection de masques africains, un défilé de mode, une exposition des activités réalisées par les enfants... Les activités proposées, la présence continue de musiciens, et le gouter offert ont créé une ambiance festive et conviviale ayant attiré les habitants.

Les organisateurs ont communiqué sur l'évènement dans la presse locale. Une distribution de flyers et la pose d'affiches (halls d'immeubles, commerces...) ont complété le dispositif. Ils ont informé les habitants par un courrier affiché dans les halls d'immeubles, les invitant par ailleurs à retirer leur véhicule pour l'occasion.
Le jour J, une aire de stationnement était réservée aux partenaires de la fête pour transporter leurs matériels.

• Conditions de réussite

Une forte mobilisation des membres du conseil de quartier est nécessaire pour assurer l'organisation d'un évènement de cette ampleur. De la définition de la programmation à la préparation des stands, en passant par la logistique ou les actions de communication, leur présence en continu et la répartition des missions sont indispensables à la réussite de l'action.
L'attribution d'un budget est également nécessaire, notamment pour financer les intervenants ainsi que le matériel nécessaire à la fête.
La mairie d'arrondissement a apporté un soutien technique et financier au conseil de quartier, en fournissant la scène où s'est tenu le concert, les chaises, les grilles d'exposition, et en prenant financièrement en charge le groupe électrogène.

• Difficultés / Limites

L'absence d'électricité et d'eau sur place a posé des difficultés. La mairie d'arrondissement a dû trouver des solutions pour pallier ces manques.
Le peu d'expérience des conseillers de quartier dans l'univers de l'animation a rendu leur tâche difficile mais ils ont acquis des connaissances en organisant cet évènement. Le coût global de l'opération était important ; une partie du budget a été prise sur l'enveloppe attribuée aux conseils de quartier par la mairie d'arrondissement. Celle-ci a également apporté un soutien financier supplémentaire.

• Moyens d'évaluation

Le nombre de participants est un élément d'évaluation de l'action : l'évènement a rassemblé 400 personnes venant du secteur Stalingrad.
L'impact de la démarche se mesure également aux réactions des habitants, satisfaits d'avoir découvert ou redécouvert cette place et d'avoir partagé un moment convivial.
Les partenaires qui ont participé à la fête ont également fait part d'un retour très positif.

PARTENAIRES

Ville de Lyon, MJC Jean Macé, écoles Veyet et Daubié, des associations (Emmaüs, Anciela, le Chat Perché, le Musée africain) et les commerçants de la place et rues adjacentes.

BUDGET

Un budget de 9 000 euros au total a été nécessaire dont 3680 euros dans le cadre de l'APICQ Ville de Lyon.
Une partie du matériel (tables, chaises, scène,...) a été mise à disposition par les services de la Ville de Lyon.
Certaines associations sont intervenues à titre gracieux.

PROJETS/PERSPECTIVES

Une autre structure doit se constituer sous un format à déterminer (association, comité des fêtes du quartier...) pour prendre le relais et prévoir d'autres évènements sur l'année (lors de la fête de la musique, de la fête nationale du 14 juillet...). Les évènements pourront être soutenus par le conseil de quartier.

CONTACTS

Yves CHALAMON
Hélène ROCHE
Chantal DELOR
René MARCAND

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier

ANIMER LE QUARTIER

Printemps du Bachut

Conseil de quartier Bachut-Transvaal (8ème)

CONTEXTE

Les habitants du 8ème arrondissement ont depuis plusieurs années exprimé le souhait d'avoir, de manière régulière, un marché dédié à la vente directe de produits locaux. S'inspirant de celui de la place Carnot (2ème arrondissement), les conseils de quartier ont réfléchi à un projet pour répondre à cette demande. C'est ainsi qu'est né le Printemps du Bachut, temps initialement bimensuel, associant la vente directe de produits locaux à des animations de quartier festives, ludiques et pédagogiques à destination des familles.

OBJECTIFS

Le projet d'animations-ventes, nommé Printemps du Bachut, a pour objectif de rythmer et dynamiser la vie du quartier, d'améliorer le cadre de vie et de créer du lien social dans un lieu de passage (place du Bachut). Cette action a également pour objectif de promouvoir les circuits courts et l'alimentation de qualité, ainsi qu'une éducation à l'environnement et à la nature.
Ce projet ne remplace pas la mise en œuvre pérenne d'un marché des producteurs sur la place du Bachut. Ce test porté par la mairie du 8ème arrondissement et le conseil de quartier permet d'expérimenter la faisabilité en vue d'une éventuelle pérennisation à moyen terme par la Ville de Lyon.

ACTIONS

• Descriptif

En amont du projet, une enquête a été lancée par le conseil de quartier à destination des riverains afin de connaître leurs attentes au sujet de l'implantation éventuelle d'un marché de producteurs sur la place du Bachut. Cette enquête a permis d'avoir un retour sur les produits désirés par les riverains, les horaires souhaités... Une fois les réponses exploitées, les conseillers de quartier ont travaillé en lien étroit avec les services de la Ville de Lyon en charge des marchés (la DECA - direction de l'économie, du commerce et de l'artisanat) et avec la mairie d'arrondissement pour affiner les étapes du projet.

Un travail d'identification et de sollicitation de producteurs locaux et d'acteurs susceptibles de proposer des animations pédagogiques a ensuite été entrepris.
Le but : avoir des partenaires pour répondre aux objectifs de promotion des circuits courts et d'éducation à l'environnement.

Par la suite, un dossier APICQ Ville de Lyon a été rempli par le conseil de quartier Bachut-Transvaal, qui a obtenu un financement.

Pour inviter les habitants aux journées du Printemps du Bachut, l'information a principalement été diffusée via les différents réseaux de quartier (conseil de quartier, association de commerçants, mairie,...) ainsi que dans la presse locale.

Le Printemps du Bachut a attiré de nombreuses personnes. A chaque journée, le conseil de quartier Bachut-Transvaal a tenu un stand d'information et de recrutement sur place, avec le barnum et le roll-up aux couleurs des conseils de quartier du 8ème et de la documentation. Cela a permis au conseil de quartier de se faire connaitre des habitants.

Le Printemps du Bachut s'est déroulé sur une période de trois mois, allant de mi-mars à mi-juin 2016.

• Conditions de réussite

L'implication des membres du conseil de quartier a été déterminante pour la réussite du projet.
Les producteurs locaux ont créé des liens avec les habitants. Ils ont de plus nettoyé eux-mêmes leur emplacement (condition impérative pour participer à ce marché temporaire).
Le projet a bénéficié du soutien technique et financier de la mairie du 8ème arrondissement, qui a pris en charge le coût de la communication autour de l'événement, relayé l'information sur le web (site, newsletter, réseaux sociaux...), informé la presse locale et réalisé des flyers et des affiches que les conseillers de quartier ont diffusés localement.

• Difficultés / Limites

L'évènement, prévu initialement de manière bimensuelle, a ensuite été proposé chaque semaine. Toutefois, la communication, suite aux changements de date, n'a pas été assez claire pour les habitants, et la fréquentation a stagné.
Par ailleurs, la présence obligatoire du conseil de quartier à chacune des dates n'a pas toujours été facile (disponibilité en après-midi).
Enfin les aspects techniques ont parfois été problématiques, notamment en termes de raccordement eau et électricité (la place du Bachut n'étant pas équipée).

• Moyens d'évaluation

Nombre de personnes présentes lors des journées du Printemps du Bachut (une fréquentation d'environ 300 habitants par semaine).
Retour des questionnaires remplis par les habitants après avoir fait leurs achats (400 questionnaires approximativement).

BUDGET

4 500 € de soutien APICQ Ville de Lyon qui ont permis de financer les interventions des associations animant les ventes, auxquels s'ajoutent les frais de communication.

PROJETS/PERSPECTIVES

Il existe une demande forte des habitants de créer un marché hebdomadaire ne nécessitant pas la présence du conseil de quartier.
Ce projet est à l'étude par les services de la Ville de Lyon et les élus du 8ème arrondissement.

PARTENAIRES

Mairie du 8ème, la DECA, les producteurs locaux, Naturama, La Légumerie, Conscience et Impact Ecologique, Candell'Harmonie...

CONTACTS

Valentin GUENICHON
Monique POISSON
Marc MUHLSTEIN

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier

AMELIORER LE CADRE DE VIE

Un composteur à Saint Rambert Île-Barbe

Conseil de quartier Saint Rambert Île-Barbe (9ème)

CONTEXTE

Le conseil de quartier réfléchissait à un projet pour réduire les déchets ménagers. Le projet devait également permettre de sensibiliser les habitants sur ce sujet et de créer du lien social. C'est tout naturellement qu'est née l'idée de mettre en place un composteur, d'autant plus que Saint Rambert Île-Barbe est souvent considéré comme « un quartier village ».

OBJECTIFS

Outre l'objectif de réduire les déchets ménagers à hauteur de 30 % environ et de sensibiliser les citoyens à cet effet, le composteur vise à dynamiser la vie du quartier et créer du lien social en favorisant la rencontre entre les habitants.

ACTIONS

• Descriptif

Plusieurs étapes ont jalonné la mise en place d'un composteur.

La première étape a consisté à rechercher un lieu d'implantation. Plusieurs échanges ont eu lieu avec l'association Les Compostiers et la direction des espaces verts de la Ville de Lyon. Le choix s'est alors porté sur un emplacement rue Hector Berlioz.

Une fois le lieu déterminé, les échanges se sont poursuivis avec la direction des espaces verts pour anticiper les modalités techniques et les travaux d'aménagement du site. Les autorisations préalables à l'installation ont été également sollicitées.

Un dossier APICQ Ville de Lyon a ensuite été déposé. Ce budget obtenu visait à financer la construction des deux bacs du composteur. L'accompagnement des habitants par l'association les Compostiers était pris en charge par la Métropole.

La construction a eu lieu en octobre 2015, avec la participation des conseillers de quartier et l'association Les Compostiers. Par la suite, la direction des espaces verts a construit des panneaux en bois, visant à informer les habitants sur les modalités du compostage. Depuis, les permanences ont lieu tous les samedis de 11h à 12h30. Elles sont organisées avec la participation des habitants.

• Conditions de réussite

La mobilisation des habitants et des conseillers de quartier dans la durée est un élément primordial.
Par ailleurs, le lieu du composteur a été déterminant pour son succès : il est en effet situé à proximité d'un espace vert, sur un lieu de passage. Ce lieu est d'ailleurs devenu convivial, les habitants aiment s'y rencontrer et échanger.
La mise en place de permanences est nécessaire pour assurer une continuité du dispositif, mais aussi pour veiller à ce que n'y soient déposés que les aliments appropriés dans les bacs.

• Difficultés / Limites

Il a parfois été nécessaire de gérer l'excédent de compost qui s'accumulait en raison du succès du composteur.
Par ailleurs, il a parfois été nécessaire de rappeler les déchets qui peuvent ou ne peuvent pas être mis dans les bacs.

• Moyens d'évaluation

En amont du projet, il était indispensable d'évaluer la faisabilité technique et financière du composteur, et surtout de déterminer dans quelle mesure le projet d'un composteur répondait à une attente et à des besoins propres. Le conseil de quartier a donc sollicité l'avis de l'association et de la ville pour savoir si ce projet était faisable. Il a également lancé en parallèle une enquête afin de recueillir l'avis des habitants sur leur utilisation éventuelle d'un composteur.
Une fois le composteur installé, sa fréquentation est un moyen d'évaluation pertinent.

Les bacs étaient initialement prévus pour 70 personnes, mais ils en reçoivent aujourd'hui presque le double (128 inscrits).
Enfin, il y a lieu de souligner que ce succès a conduit à faire connaitre le conseil de quartier auprès des habitants, ce qui a permis une augmentation du nombre d'inscrits (une vingtaine de nouveaux membres).

BUDGET

Une enveloppe d'environ 5 700 € a été nécessaire pour l'ensemble du projet, couvrant l'intervention des Compostiers, la fabrication des bacs, l'installation et la formation des habitants à la gestion d'un composteur.
Le financement APICQ Ville de Lyon d'environ 2 700 € a couvert une partie des dépenses du matériel et du buffet d'inauguration, et le Grand Lyon Métropole a pris en charge la prestation d'accompagnement de l'association *Les Compostiers* à hauteur de 3 000 € environ.
Depuis le 1er janvier 2016, les composteurs sont financés entièrement et uniquement par la Métropole dans le cadre de ses compétences. Ces projets ne peuvent donc plus être accompagnés par le dispositif APICQ Ville de Lyon.

PROJETS/PERSPECTIVES

Une seconde permanence est envisagée le mercredi après-midi. Par ailleurs, un projet d'extension du bac est en cours avec la Métropole. Afin de peser les tonnes de compost produit, l'achat d'une balance est prévu.
Le conseil de quartier souhaite associer les écoles, et porter des actions de sensibilisation auprès des enfants.

PARTENAIRES

Les Compostiers
Ville de Lyon, direction des espaces verts
Grand Lyon Métropole

CONTACTS

Marie-Dominique ROLLING

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier

VILLE DE LYON — CONSEILS DE QUARTIER — 2016